

nait les mêmes ingrédients que ceux utilisés en Suède dans les détergents sans phosphates. M. Solandt s'est montré très froid et très sceptique à l'annonce de cette nouvelle. Lors d'une conférence de presse, quelques jours plus tard, il a admis qu'à cause de ses liens avec ERCO, son opinion sur le sujet pouvait être légèrement partielle. Il a reconnu l'existence du détergent suédois en question. Il a émis quelques doutes sur le produit, mais en a reconnu la réalité et l'efficacité.

Chose intéressante, M. Solandt n'était pas le premier à se montrer froid devant la découverte. Il n'est pas étonnant que les fabricants de détergents, de leur côté, se soient montrés réticents. Lors du programme «Weekend» de Radio-Canada, vers la mi-novembre, Brian Kelly a dit carrément que les fabricants de détergents hésitaient à s'attaquer au problème des détergents nocifs à cause de contrats de longue durée avec ERCO. Je crois que c'est là le nœud de la question.

Telle est la situation. Il existe une bonne solution de rechange; elle a fait l'objet de recherches de la part d'un spécialiste de l'Université de Toronto qui l'a fait connaître. Maintenant, je veux raconter la fin de l'histoire de l'Electric Reduction Company of Canada jusqu'ici. Deux mois plus tard, le 13 janvier 1970, la presse annonçait qu'on avait imposé à l'Electric Reduction Company of Canada une amende de \$40,000 et qu'on lui avait interdit de passer des contrats à long terme avec les clients aussi bien que les fournisseurs, après qu'elle eût plaidé coupable à trois contraventions à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Elle avait été convaincue de l'exercice d'un monopole contre l'intérêt public et le procureur spécial a accusé l'ERCO de lier, par des contrats de dix ans, les deux plus gros fabricants de détersifs, Proctor and Gamble et Lever Brothers, pour que tout nouveau concurrent voulant sa part du marché ne puisse y trouver son compte. Le demandeur a aussi déclaré qu'ERCO avait versé entre \$800,000 et \$900,000 de boni pour acquérir la Dominion Fertilizer et ainsi éliminer la concurrence. Ce sont là des faits que nous nous devons de faire connaître lorsqu'il est question de la pollution et de la nécessité d'agir, plutôt que de nous livrer à de charmants exercices de poésie comme l'a fait le ministre en présentant le bill.

Voilà des faits brutaux. Nous savons maintenant pourquoi les importantes sociétés de détergents se sont montrées si indifférentes à rechercher des succédanés de phosphates; c'est parce qu'elles avaient des contrats à long terme qui les liaient à la société ERCO. Nous savons maintenant pourquoi le président du Conseil des sciences du Canada a réagi si froidement en apprenant qu'un détergent sans phosphate avait été découvert.

Nous avons entendu récemment à la Chambre bon nombre de commentaires sur le danger de conflit d'intérêts. J'estime que nous avons ici un exemple d'un conflit d'intérêts plus dangereux que même ceux que nous avons entendu mentionner à la Chambre; c'est un conflit d'intérêts aussi dangereux que tout autre qui pourrait parvenir à notre connaissance. Nous avons ici un homme qui est président du Conseil des sciences du Canada, un homme qui est censé occuper un poste spécial pour juger avec discernement les découvertes, inventions et améliorations scientifiques pour formuler son appréciation. En même temps, nous apprenons que cet homme est vice-président de la société qui fabrique tous les phosphates contenus dans les détergents au Canada et auxquels est imputable une proportion de 50 à 70 p. 100 de la pollution des égouts municipaux qui se déversent dans les lacs Érié et Ontario.

Il me semble qu'il est temps que nous prenions l'initiative. Comment un homme qui est censé être au-dessus des luttes d'influence et des conflits d'intérêts, et qui en sa qualité de président du Conseil des sciences prend des décisions affectant l'avenir de la science dans notre pays, inspirerait-il confiance au peuple canadien, alors qu'il est, en même temps, vice-président d'une société fabriquant les phosphates qui ont pollué les lacs Érié et Ontario à tel point qu'ils sont presque devenus stériles? Et le produit en question est utilisé dans toutes les villes et jusque dans le moindre hameau du Canada.

Je le dis calmement et en sachant bien ce que je fais: il serait bon que le gouvernement se penche très attentivement sur cet exemple de conflit d'intérêts en vue de demander la démission du président du Conseil des sciences du Canada et son remplacement par quelqu'un qui ne soit pas lié à des intérêts particuliers à propos d'une question qui préoccupe tant la population de ce pays. Il s'agit, en l'occurrence, d'un cas où il y a connexion entre la grande industrie, d'une part, et de grandes institutions scientifiques et éducatives d'autre part. L'université de Toronto est, je crois, la plus grande université canadienne et elle a aussi—j'en ai la ferme conviction—des liens avec un grand gouvernement qui a mis au point ce genre de projet de loi sur la conservation des eaux et tenté de le faire adopter en tant que loi destinée à interdire la pollution. Dans une telle situation, il est temps, à mon sens, que le peuple se montre ferme et qu'il suive attentivement ce qui se passe.

Il ne s'agit pas de politique de parti. Il s'agit de savoir si nous allons pouvoir survivre dans notre propre environnement. Moi aussi, j'ai lu cet hiver des livres écrits par des